

Programme d'études techniques

Diplôme d'études collégiales

SÉCURITÉ INCENDIE

311.A0

PROGRAMME EXPÉRIMENTAL

1997

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : Voie de spécialisation Prévention : 57

Voie de spécialisation Gestion : 55

Nombres respectifs d'heures/contact :

Formation générale : 660

Voie de spécialisation Prévention : 960

Voie de spécialisation Gestion : 840

Durée totale du programme avec :

Voie de spécialisation Prévention : 1 620

Voie de spécialisation Gestion : 1 500

Condition particulière d'admission : Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Intervention en sécurité incendie

Secteur de formation : 07 ! Bâtiment et travaux publics

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à de nombreux collaborateurs des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Voie de spécialisation Prévention

Milieu du travail

Secteur des municipalités

Ghyslaine Lemieux
Ville de Québec

Secteur des hôpitaux

Jacques Gosselin
Hôtel-Dieu de Québec

Secteur des assurances

Pierre Bouchard
Conway et Jacques
Courtiers d'assurances, Sherbrooke

Secteur des industries

Michel Morin
IBM, Bromont

Milieu de l'éducation

Jean Arata
Professeur, Chimie

Daniel Asselin
Chargé de cours, Gestion des projets
Services aux entreprises

Jean-Claude Bergeron
Professeur, Code du bâtiment

Georges Chouinard
Professeur, Informatique

Pierre Dugal
Professeur, Lois et règlements

Michel Gaudreau
Professeur, Électricité et mécanique

Michel Houde
Professeur, Hydraulique

Gilbert Ouellet
Professeur, Gestion du temps

Michel Poulin
Professeur, Lecture de plans

Rolland Turgeon
Professeur, Lois et règlements

Voie de spécialisation Gestion

Milieu du travail

Secteur des municipalités

Normand Croteau

Ville de Québec

Jacques Fortin

Ville de St-Charles Borromée

Réal Lanoue

Ville de Terrebonne

Michel Martin

Ville de Bromont

Laurier Napert

Ville de Sainte-Foy

Secteur des hôpitaux

Daniel Dancause

Hôpital Charles Lemoyne

Secteur des aéroports

Gilbert Meloche

Aéroport de Mirabel

Secteur des industries

Patrice Valois

Bell Hélicoptère

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Voie de spécialisation Prévention

Coordination pour le Ministère	Jean-Paul Lemieux Ministère de l'Éducation
Coordination pour le Cégep	Michel Lamothe Cégep de Limoilou
Conception	Paul Chevrier Cégep de Limoilou
Rédaction	Julie Audet Éduc Action enr.
Soutien technique	Pierre Tousignant GTL Éducation Pierre Cloutier Pierre Cloutier enr.
Révision linguistique	Sous la responsabilité de la Division des services linguistiques du Ministère
Traitement de texte	Guylaine Therrien Cégep de Limoilou Céline Guimont Ministère de l'Éducation

Voie de spécialisation Gestion

Coordination pour le Ministère	Jean-Paul Lemieux Ministère de l'Éducation
Coordination pour le Cégep	Denise Pichette Cégep Montmorency
Conception et rédaction	Frank Albert Jean Lacroix Alain Rouleau Cégep Montmorency
Soutien technique	Pierre Cloutier Pierre Cloutier enr.
Révision linguistique	Sous la responsabilité de la Division des services linguistiques du Ministère
Traitement de texte	Lauraine Renaud Cégep Montmorency Céline Guimont Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	3
VOCABULAIRE UTILISÉ	9
 PREMIÈRE PARTIE	
VUE D'ENSEMBLE	11
BUTS DU PROGRAMME	13
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION PRÉVENTION	15
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION GESTION	17
 DEUXIÈME PARTIE	
OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION PRÉVENTION	21
00EK Analyser la fonction de travail	23
00EL Utiliser une méthode de recherche en sécurité incendie	25
00EM Appliquer des notions relatives aux phénomènes du feu	27
00EN Procéder à l'inspection d'extincteurs portatifs	29
00EP Vérifier l'alimentation en eau des réseaux et des différents types d'équipement	31
00EQ Procéder à l'inspection d'installations fixes d'extinction	33
00ER Prévoir les dangers d'incendie associés à l'électricité et à la mécanique du bâtiment	35
00ES Procéder à l'inspection de mécanismes de détection	37
00ET Utiliser des techniques de communication et d'animation	39
00EU Utiliser un micro-ordinateur	41
00EV Appliquer les mesures du Code national du bâtiment (CNB) propres à la prévention des incendies	43
00EW Appliquer la réglementation relative à la prévention des incendies	45
00EX Appliquer un processus d'analyse de risques d'incendies	47
00EY Appliquer un processus d'analyse de risques relatifs aux matières dangereuses	49
00EZ Appliquer des règles de santé et de sécurité pour les chantiers de construction	51
00F0 Gérer ses activités de prévention	53
00F1 Vérifier la conformité de plans et de devis avec la réglementation sur la sécurité incendie	55

00F2	Utiliser des techniques d'instruction en sécurité incendie	57
00F3	Communiquer au public de l'information sur la prévention des incendies	59
00F4	Collaborer à la planification et à l'application de plans et de mesures d'urgence	61
00F5	Appliquer un processus d'inspection à la prévention des incendies	63
00F6	Rechercher les causes et les circonstances d'un incendie	65

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION

SPÉCIFIQUE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION GESTION	67
---	----

00F7	Analyser la fonction de travail	69
00EL	Utiliser une méthode de recherche en sécurité incendie	71
00ET	Utiliser des techniques de communication et d'animation	73
00F8	Appliquer des lois, des règlements, des codes et des normes	75
00F9	Utiliser des techniques de négociation	77
00FA	Gérer un budget	79
00FB	Gérer des ressources humaines	81
00FC	Gérer des ressources matérielles en sécurité incendie	83
00FD	Intégrer des systèmes informatisés dans l'environnement de travail	85
00FE	Établir un programme de santé et de sécurité au travail propre au domaine de la sécurité incendie	87
00F2	Utiliser des techniques d'instruction en sécurité incendie	89
00FF	Prévoir les comportements humains en situation de sinistre	91
00FG	Gérer la prévention des incendies	93
00FH	Coordonner la conception d'un plan d'intervention	95
00F6	Rechercher les causes et les circonstances d'un incendie	97
00FJ	Élaborer des stratégies et des tactiques d'intervention	99
00FK	Coordonner des mesures de sécurité sur une scène d'intervention	101
00FL	Gérer une intervention d'urgence	103

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Sécurité incendie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme est adapté au contexte particulier d'un cheminement de carrière dans le domaine de la sécurité incendie. Il est conçu pour être dispensé à la suite de la formation acquise au secondaire et les candidates et candidats doivent être titulaires du DEP *Intervention en sécurité incendie* pour y être inscrits. Compte tenu de cette exigence, le nombre d'unités de la partie spécifique de ce programme est inférieur aux prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales*. Pour ces raisons, la ministre de l'Éducation a autorisé son expérimentation pour une période déterminée.

Le programme *Sécurité incendie* comprend une composante de formation spécifique de 30 1/3 unités pour la voie de spécialisation *Prévention*, une composante de formation spécifique de 28 1/3 unités pour la voie de spécialisation *Gestion* et enfin, des composantes de formation générale pour un total de 26 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation spécifique des voies de spécialisation *Prévention* et *Gestion*.

* Dans ce document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- C situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- C apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
- C to apply a critical approach to literary genres (set 2);
- C to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

- 2 **LANGUE SECONDE**,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- C communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- C dissérer en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ou*
- C communiquer en français avec une certaine aisance (ensemble 1);
 - C communiquer avec aisance en français (ensemble 2);
 - C traiter d'un sujet culturel et littéraire (ensemble 3).

- 3 **PHILOSOPHIE O U
“HUMANITIES”**,
pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- C présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

En *“Humanities”* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou*
- C to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
 - C to apply a critical thought process to world views (set 2).

- 4 **ÉDUCATION PHYSIQUE**,
pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- C se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- C appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- C gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B FORMATION GÉNÉRALE PROPRE (6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

ou C to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2 LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);

C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);

C communiquer, en anglais, dans différentes formes de discours (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

ou C communiquer en français dans un champ d'études particulier (ensemble 1);

C communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (ensemble 2);

C dissenter en français sur un sujet lié au champ d'études (ensemble 3).

3 **PHILOSOPHIE** OU
“HUMANITIES”,
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- C apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).

En *“Humanities”* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- ou*
- C to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).

C FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE (4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur le régime des études collégiales* sont les suivants :

1 SCIENCES HUMAINES,
les objectifs visés sont les suivants :

- C situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- C analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).

3 LANGUES MODERNES,
les objectifs visés sont les suivants :

- C communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- C communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- C communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

5 ARTS ET ESTHÉTIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- C apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- C réaliser une production artistique (ensemble 2).

2 CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- C expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- C résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

4 LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- C reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- C se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins courantes (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Sécurité incendie* vise à former des personnes capables d'exercer la profession de préventionniste ou de gestionnaire en sécurité incendie, selon l'une ou l'autre des voies de spécialisation offertes. Le programme vise également à préparer les diplômées et les diplômés de l'une ou l'autre des voies de spécialisation à exercer la fonction d'institutrice ou d'instructeur dans les domaines qui ont un lien avec les compétences acquises dans la voie de spécialisation choisie.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme *Sécurité incendie* comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquées dans le document intitulé *Formation générale. Des collèves pour le Québec du XXI^e siècle*.

Enfin, les deux voies de spécialisation du programme traduisent des intentions éducatives particulières, liées à l'acquisition d'attitudes et de comportements essentiels des professions en cause.

Première voie de spécialisation : Prévention en sécurité incendie

Les personnes qui compléteront la voie de spécialisation *Prévention en sécurité incendie* seront en mesure de mener toutes les activités d'inspection de la profession de préventionniste, d'évaluer les risques potentiels et manifestes associés à l'incendie et aux matières dangereuses et de collaborer à l'élaboration de méthodes d'urgence et de recherche des causes et des circonstances d'incendies.

Elles pourront également exercer des activités de communication, d'information, de formation et d'éducation liées à la prévention des incendies.

Sur le marché du travail, les diplômées et les diplômés de cette voie de spécialisation pourront exercer la profession de préventionniste dans les municipalités, les industries, les compagnies d'assurance, les édifices publics et gouvernementaux ainsi que dans le secteur aéroportuaire.

Les compétences générales et particulières de la voie de spécialisation *Prévention en sécurité incendie* permettent de favoriser l'acquisition ou le renforcement du sens de l'observation et des capacités de recherche efficace de l'information, d'analyse et de synthèse ainsi que de communication interpersonnelle.

Deuxième voie de spécialisation : Gestion en sécurité incendie

Les personnes qui compléteront la voie de spécialisation *Gestion en sécurité incendie* seront en mesure d'accomplir toutes les tâches associées à la gestion d'un service, à la gestion des activités de prévention et à la gestion des interventions en sécurité incendie.

De même, elles pourront mener des activités de communication, d'information et de formation liées aux activités de gestion.

Sur le marché du travail, les diplômées et les diplômés de cette voie de spécialisation pourront exercer la profession de gestionnaire en sécurité incendie dans les municipalités, les industries, les édifices publics et gouvernementaux ainsi que dans le secteur aéroportuaire.

En matière d'intentions éducatives, les compétences générales et particulières de la voie de spécialisation *Gestion en sécurité incendie* permettent l'acquisition ou le renforcement des capacités à faire l'analyse et la synthèse d'une situation, à réagir rapidement et efficacement à des situations urgentes et imprévues, à gérer le changement, à résoudre des problèmes et à prendre des décisions rapides et aussi à communiquer efficacement avec des groupes, avec son équipe de travail et avec l'ensemble des autres intervenantes et intervenants.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION PRÉVENTION

- Analyser la fonction de travail.
- *Utiliser une méthode de recherche en sécurité incendie.**
- Appliquer des notions relatives aux phénomènes du feu.
- Procéder à l'inspection d'extincteurs portatifs.
- Vérifier l'alimentation en eau des réseaux et des différents types d'équipement.
- Procéder à l'inspection d'installations fixes d'extinction.
- Prévoir les dangers d'incendie associés à l'électricité et à la mécanique du bâtiment.
- Procéder à l'inspection de mécanismes de détection.
- *Utiliser des techniques de communication et d'animation.**
- Utiliser un micro-ordinateur.
- Appliquer les mesures du Code national du bâtiment (CNB) propres à la prévention des incendies.
- Appliquer la réglementation relative à la prévention des incendies.**
- Appliquer un processus d'analyse de risques d'incendies.
- Appliquer un processus d'analyse de risques relatifs aux matières dangereuses.
- Appliquer des règles de santé et de sécurité pour les chantiers de construction.
- Gérer ses activités de prévention.
- Vérifier la conformité de plans et de devis avec la réglementation sur la sécurité incendie.
- *Utiliser des techniques d'instruction en sécurité incendie.**
- Communiquer au public de l'information sur la prévention des incendies.
- Collaborer à la planification et à l'application de plans et de mesures d'urgence.
- Appliquer un processus d'inspection à la prévention des incendies.
- *Rechercher les causes et les circonstances d'un incendie.**

* Compétences identiques à celles de la voie de spécialisation Gestion.

** Réglementation : Le terme réglementation sera utilisé dans le programme comme terme générique pour désigner les codes, les règlements ainsi que les normes et les instructions émises par les fabricants.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION GESTION

- Analyser la fonction de travail.
- *Utiliser une méthode de recherche en sécurité incendie.**
- *Utiliser des techniques de communication et d'animation.**
- Appliquer des lois, des règlements, des codes et des normes.
- Utiliser des techniques de négociation.
- Gérer un budget.
- Gérer des ressources humaines.
- Gérer des ressources matérielles en sécurité incendie.
- Intégrer des systèmes informatisés dans l'environnement de travail.
- Établir un programme de santé et de sécurité au travail propre au domaine de la sécurité incendie.
- *Utiliser des techniques d'instruction en sécurité incendie.**
- Prévoir les comportements humains en situation de sinistre.
- Gérer la prévention des incendies.
- Coordonner la conception d'un plan d'intervention.
- *Rechercher les causes et les circonstances d'un incendie.**
- Élaborer des stratégies et des tactiques d'intervention.
- Coordonner des mesures de sécurité sur une scène d'intervention.
- Gérer une intervention d'urgence.

* Compétences identiques à celles de la voie de spécialisation Prévention.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE
DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION PRÉVENTION

CODE : 00EK

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.</p> <p>2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.- À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence de l'information recueillie.</p> <p>1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et des conditions d'exercice qui y sont liées.</p> <p>2.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance de chacune des tâches.</p> <p>2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.</p> <p>2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.</p> <p>3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements par rapport aux différentes tâches de la fonction de travail.</p>

CODE : 00EL

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser une méthode de recherche en sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner la problématique et le contexte de l'objet d'étude.</p> <p>2 Déterminer la méthodologie de travail.</p> <p>3 Recueillir les données.</p> <p>4 Analyser les données.</p> <p>5 Présenter une synthèse de l'information et les conclusions qui en découlent.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail individuel.- Pour l'exercice des tâches aussi bien que pour la recherche documentaire en sécurité incendie.- À l'aide de documents courants et avant-gardistes en sécurité incendie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Délimitation précise de l'objet de l'étude.</p> <p>1.2 Interprétation juste du mandat.</p> <p>1.3 Description juste de la problématique et du contexte.</p> <p>2.1 Méthodologie de travail appropriée à l'objet de l'étude.</p> <p>3.1 Recherche méthodique dans la documentation pertinente.</p> <p>3.2 Distinction appropriée des différentes sources d'information en sécurité incendie.</p> <p>3.3 Repérage précis, dans la documentation, des nouveautés relatives au secteur de la sécurité incendie.</p> <p>3.4 Collecte méthodique et rigoureuse de l'information.</p> <p>3.5 Enregistrement minutieux des données.</p> <p>4.1 Organisation logique de l'information.</p> <p>4.2 Association pertinente des données recueillies à la problématique ou à l'objet de l'étude.</p> <p>5.1 Choix judicieux des éléments à traiter.</p> <p>5.2 Justesse des constats.</p> <p>5.3 Pertinence de la synthèse et des conclusions.</p> <p>5.4 Cohérence du rapport.</p> <p>5.5 Exactitude de la terminologie en sécurité incendie.</p>

CODE : 00EM

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des notions relatives aux phénomènes du feu.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prévoir les dangers d'incendie.</p> <p>2 Prévoir les produits de combustion.</p> <p>3 Prévoir les effets de la combustion.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail individuel.- En utilisant les systèmes métrique et impérial.- À partir de diverses matières.- À l'aide d'instruments de mesure et du tableau périodique des éléments chimiques. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction précise des classes de feu.</p> <p>1.2 Application appropriée de différents principes et lois de la chimie et de la physique du feu.</p> <p>1.3 Explication juste des dangers liés aux combustibles usuels, aux liquides et aux gaz inflammables et aux produits oxydants.</p> <p>2.1 Distinction juste des produits de combustion.</p> <p>2.2 Analyse appropriée de la toxicité des gaz et des résidus de combustion en tenant compte de la constitution des combustibles, des conditions environnementales et des nouveaux matériaux synthétiques.</p> <p>3.1 Distinction juste des phénomènes chimiques et des phénomènes physiques.</p> <p>3.2 Distinction juste des stades de développement du feu.</p> <p>3.3 Distinction juste des phénomènes liés aux réactions endothermique et exothermique.</p> <p>3.4 Estimation appropriée du taux de combustion et des indices de propagation des flammes et de dégagement de fumée.</p> <p>3.5 Utilisation appropriée des tables normalisées pour calculer les réactions de combustion.</p> <p>3.6 Détermination juste des facteurs pouvant affecter la vitesse de propagation.</p>

CODE : 00EN

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à l'inspection d'extincteurs portatifs.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1 Associer les types d'extincteurs portatifs à des bâtiments, selon leur usage respectif.2 Expliquer le mode de fonctionnement, le mode d'installation et l'entretien des extincteurs aux occupants des bâtiments.3 Vérifier la pertinence et l'état des extincteurs.4 Analyser les données.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail individuel.- Pour les modèles d'extincteurs portatifs anciens, récents et avant-gardistes les plus courants.- À l'aide de la dernière version anglaise des normes NFPA, du Code national du bâtiment (CNB), des normes ULC, de documents de fabricants et autres documents appropriés en français et en anglais. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Distinction précise des caractéristiques, de la fonction et de l'évolution de divers types d'extincteurs portatifs.1.2 Association juste du type d'extincteur au bâtiment auquel il est destiné.2.1 Démonstration appropriée à chaque type d'extincteur.2.2 Précision et clarté des explications.3.1 Association juste du type d'extincteur et de l'agent d'extinction aux classes de feu.3.2 Vérification minutieuse de la pertinence du type d'extincteur et de sa localisation.3.3 Vérification minutieuse de la fiabilité et de l'état général de l'extincteur et de chacun de ses composants.4.1 Recherche méthodique des normes dans la documentation française et anglaise.4.2 Organisation logique de l'information.4.3 Association pertinente des données recueillies avec les normes de prévention.

CODE : 00EN

Éléments de la compétence

5 Formuler des recommandations.

Critères de performance

- 5.1 Justesse des recommandations quant au modèle choisi, à sa localisation et à son installation en fonction de la réglementation et de ses exigences.
- 5.2 Justesse des mesures correctives exigées.
- 5.3 Explication claire des recommandations.
- 5.4 Planification pertinente des mesures de suivi.

CODE : 00EP	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Vérifier l'alimentation en eau des réseaux et des différents types d'équipement.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Localiser les composants d'un réseau de distribution d'eau et les types d'équipement.</p> <p>2 Calculer le débit d'eau.</p> <p>3 Déterminer si l'alimentation en eau est suffisante pour protéger les éléments à risque.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - En utilisant les systèmes métrique et impérial. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de tables, de tableaux normalisés et d'instruments de mesure appropriés; C de plans d'un réseau d'aqueduc; C de documents de fabricants relatifs aux pompes à incendie, de normes relatives à l'approvisionnement en eau et à l'hydraulique. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction précise des composants et de leur fonction.</p> <p>1.2 Repérage précis des composants du réseau sur un plan.</p> <p>2.1 Application appropriée des différents principes et lois de l'hydraulique.</p> <p>2.2 Calcul précis de la pression et des pertes de charge sur les réseaux.</p> <p>2.3 Calcul précis du débit d'eau sur les bornes- fontaines.</p> <p>2.4 Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</p> <p>3.1 Utilisation précise de formules, de tables et de tableaux normalisés.</p> <p>3.2 Détermination exacte du débit et de la quantité d'eau nécessaires pour l'équipement de distribution d'eau ainsi que de la pression disponible à l'entrée d'un bâtiment.</p> <p>3.3 Utilisation appropriée des instruments de mesure.</p> <p>3.4 Interprétation juste des normes relatives à l'hydraulique et à l'alimentation en eau.</p>

CODE : 00EP

Éléments de la compétence

4 Vérifier les pompes à incendie.

Critères de performance

- 4.1 Distinction juste des caractéristiques, du mode de fonctionnement, de l'installation et de la localisation de pompes à incendie.
- 4.2 Détermination juste des critères de sélection d'une pompe à incendie en fonction du contexte.
- 4.3 Utilisation appropriée de documents fournis par des fabricants de pompes à incendie.

CODE : 00EQ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à l'inspection d'installations fixes d'extinction.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier l'inspection.</p> <p>2 Associer les types d'installations fixes d'extinction aux bâtiments auxquels ils conviennent.</p> <p>3 Vérifier la pertinence et l'état des installations fixes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail individuel.- Pour des inspections mineures.- Pour les installations fixes anciennes, récentes et avant-gardistes les plus courantes.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">C de plans;C de la dernière version des normes NFPA, du Code national du bâtiment (CNB), de documents de fabricants et autres documents appropriés en français et en anglais. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Étude appropriée du dossier.</p> <p>1.2 Préparation appropriée du travail et du matériel nécessaire pour l'inspection.</p> <p>2.1 Distinction précise des caractéristiques, de la fonction, du mode de fonctionnement et de l'évolution de divers types d'installations fixes.</p> <p>2.2 Association juste de l'installation fixe au bâtiment auquel elle convient.</p> <p>2.3 Repérage précis des installations fixes sur un plan.</p> <p>3.1 Distinction précise des éléments à inspecter, selon le type d'installation fixe.</p> <p>3.2 Association juste des installations fixes et de l'agent d'extinction aux dangers liés aux phénomènes du feu.</p> <p>3.3 Vérification appropriée de la fiabilité et de l'état général des installations fixes ainsi que des systèmes de distribution des différents agents d'extinction.</p> <p>3.4 Vérification appropriée de la pertinence du type d'installation fixe et de sa localisation.</p> <p>3.5 Distinction appropriée des étapes que les spécialistes doivent suivre pour les essais majeurs.</p> <p>3.6 Recommandations justes pour le choix de spécialistes.</p>

CODE : 00EQ

Éléments de la compétence

4 Analyser les données.

5 Formuler des recommandations.

Critères de performance

4.1 Recherche méthodique des normes dans la documentation française et anglaise.

4.2 Organisation logique des renseignements.

4.3 Association pertinente des données recueillies aux normes de prévention.

5.1 Enregistrement minutieux des données et des recommandations dans le formulaire d'inspection.

5.2 Justesse des recommandations quant au modèle choisi, à sa localisation et à son installation en fonction de la réglementation et de ses exigences.

5.3 Justesse des mesures correctives prescrites.

5.4 Explication claire des recommandations.

5.5 Planification pertinente des mesures relatives au suivi.

CODE : 00ER	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Prévoir les dangers d'incendie associés à l'électricité et à la mécanique du bâtiment.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Localiser les composants d'un système d'alimentation électrique.</p> <p>2 Déceler les dangers d'incendie d'origine électrique.</p> <p>3 Localiser les différents systèmes de la mécanique d'un bâtiment.</p> <p>4 Déceler les dangers d'incendie relatifs à la mécanique du bâtiment.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - En utilisant les systèmes métrique et impérial. - Pour de petits et de grands bâtiments. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de plans électriques et d'autres plans; C de codes relatifs à l'électricité et aux systèmes de la mécanique du bâtiment. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste des composants.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</p> <p>1.3 Repérage précis des composants sur un plan.</p> <p>2.1 Application appropriée des principes fondamentaux en électricité.</p> <p>2.2 Relevé précis des dangers d'incendie.</p> <p>2.3 Interprétation juste des normes et des codes.</p> <p>3.1 Distinction précise des composants des systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage et de réfrigération.</p> <p>3.2 Distinction précise des dispositifs de sécurité incendie intégrés à ces systèmes.</p> <p>3.3 Distinction précise de la fonction des systèmes au regard de la sécurité incendie.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</p> <p>3.5 Repérage précis des systèmes sur un plan.</p> <p>4.1 Relevé précis des dangers d'incendie liés aux différents systèmes et aux types de chauffage.</p> <p>4.2 Interprétation juste des normes et des codes.</p>

CODE : 00ES	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à l'inspection de mécanismes de détection.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier l'inspection.</p> <p>2 Déterminer les types de mécanismes de détection et les bâtiments auxquels ils conviennent.</p> <p>3 Vérifier la pertinence des types de mécanismes de détection et leur état.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour des inspections mineures. - Pour les principaux mécanismes de détection (anciens, récents et avant-gardistes) en matière de sécurité incendie, y compris les mécanismes de protection qui s'y rapportent. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o de la dernière version des normes NFPA, du Code national du bâtiment (CNB), des normes ULC, de documents de fabricants et autres documents appropriés, en français et en anglais; o de plans et d'instruments de mesure. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Étude appropriée du dossier.</p> <p>1.2 Préparation appropriée de son travail et du matériel nécessaire à l'inspection.</p> <p>2.1 Distinction précise des caractéristiques, de la fonction, du mode de fonctionnement et de l'évolution de divers types de mécanismes de détection.</p> <p>2.2 Association juste du type de mécanisme de détection à des bâtiments, selon leur usage.</p> <p>2.3 Repérage précis des mécanismes de protection sur un plan.</p> <p>3.1 Distinction précise des éléments à inspecter, selon le type de mécanisme de détection.</p> <p>3.2 Association juste des mécanismes de détection aux dangers liés aux phénomènes du feu.</p> <p>3.3 Vérification appropriée de la pertinence du type de mécanisme et de sa localisation.</p> <p>3.4 Vérification appropriée de la fiabilité et de l'état général du mécanisme et de ses composants électriques.</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4 Effectuer des essais mineurs.</p>	<p>4.1 Utilisation juste des méthodes ou des instruments appropriés pour effectuer les essais. 4.2 Respect de la méthode à suivre et des spécifications des normes. 4.3 Distinction appropriée des étapes à suivre par les spécialistes dans le cas d'essais majeurs. 4.4 Recommandations justes en vue du choix de spécialistes.</p>
<p>5 Analyser les données.</p>	<p>5.1 Recherche méthodique des normes dans la documentation française et anglaise. 5.2 Organisation logique des renseignements. 5.3 Association pertinente des données recueillies avec les normes de prévention.</p>
<p>6 Formuler des recommandations.</p>	<p>6.1 Enregistrement minutieux des données et des recommandations dans le formulaire d'inspection. 6.2 Justesse des recommandations quant au modèle choisi, à sa localisation et à son installation en fonction de la réglementation et de ses exigences. 6.3 Justesse des mesures correctives demandées. 6.4 Explication claire des recommandations. 6.5 Planification pertinente du suivi à fournir.</p>

CODE : 00ET	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser des techniques de communication et d'animation.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir des données au cours d'une entrevue.</p> <p>2 Communiquer verbalement de l'information sur la sécurité incendie.</p> <p>3 Désamorcer des situations difficiles de communication.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de situations représentatives du milieu de travail. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de documents relatifs aux types de rencontres tenues en sécurité incendie; C du matériel de base nécessaire aux activités d'animation. - Dans des travaux d'équipe. - Pour les communications avec divers types de clientèles et d'ethnies. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Préparation structurée de l'entrevue.</p> <p>1.2 Utilisation juste des techniques liées à la formulation de questions.</p> <p>1.3 Écoute active des messages verbaux et non verbaux.</p> <p>1.4 Utilisation appropriée des techniques de reformulation.</p> <p>2.1 Choix pertinent de l'information à transmettre en fonction de la situation de communication.</p> <p>2.2 Clarté et cohérence de la communication.</p> <p>2.3 Communication dynamique et persuasive du message.</p> <p>2.4 Vulgarisation appropriée des termes techniques.</p> <p>3.1 Distinction juste des comportements défensifs.</p> <p>3.2 Utilisation pertinente des techniques servant à désamorcer des situations difficiles comportant : <ul style="list-style-type: none"> - de l'agressivité; - des plaintes; - un état de panique. </p> <p>3.3 Utilisation appropriée des techniques de reflet.</p>

CODE : 00ET

Éléments de la compétence

4 Animer une réunion.

Critères de performance

- 4.1 Préparation appropriée de la réunion.
- 4.2 Choix et utilisation appropriés des techniques d'animation.
- 4.3 Écoute active des messages verbaux et non verbaux.
- 4.4 Utilisation appropriée des techniques de reformulation et de reflet.
- 4.5 Contrôle minutieux de la procédure.

CODE : 00EU	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser un micro-ordinateur.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Utiliser les fonctions de base d'un environnement graphique.</p> <p>2 Utiliser les fonctions de base d'un logiciel intégré de traitement de texte pour la production de documents en sécurité incendie.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - À partir d'un logiciel de traitement de texte dans un environnement graphique. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C d'un micro-ordinateur et de ses périphériques; C du guide d'utilisation du logiciel de traitement de texte. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Respect du processus d'entrée et de sortie de l'ordinateur.</p> <p>1.2 Installation appropriée d'un programme utilitaire.</p> <p>1.3 Contrôle approprié de la souris et des fenêtres.</p> <p>1.4 Démarrage approprié de programmes et ouverture de fichiers.</p> <p>1.5 Exploitation appropriée de la fonction carrousel pour l'accès à d'autres applications.</p> <p>1.6 Respect de la procédure d'intégration de données.</p> <p>1.7 Utilisation juste des périphériques.</p> <p>1.8 Distinction juste de l'utilité des principaux programmes et des logiciels spécialisés en sécurité incendie.</p> <p>2.1 Exploitation appropriée des outils disponibles à l'écran.</p> <p>2.2 Respect de la procédure de création et d'enregistrement de documents, de gestion et d'impression de fichiers.</p> <p>2.3 Respect des principes de base pour la mise en page et la création de tableaux.</p> <p>2.4 Importation pertinente d'images dans les documents.</p> <p>2.5 Qualité de la mise en page.</p>

CODE : 00EU

Éléments de la compétence

3 Présenter des données statistiques sous forme de tableaux et de graphiques.

4 Dessiner des croquis de bâtiments.

Critères de performance

3.1 Traitement approprié des données.

3.2 Utilisation appropriée de l'application pour les graphiques.

3.3 Pertinence des tableaux et des graphiques.

4.1 Utilisation appropriée de l'application pour le dessin.

4.2 Importation et modification pertinentes d'éléments graphiques.

4.3 Clarté des croquis.

CODE : 00EV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer les mesures du Code national du bâtiment (CNB) propres à la prévention des incendies.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Rechercher les renseignements relatifs à la prévention dans la réglementation propre à la construction.</p> <p>2 Vérifier, dans le Code national du bâtiment (CNB), la combustibilité des matériaux, des assemblages de matériaux et des constructions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour la recommandation de mesures correctives, la formulation d'infractions et la transmission d'information au public ainsi qu'aux décideuses et aux décideurs. - Pour les mesures de sécurité incendie exclusivement. - Pour les divers types de bâtiments couverts par le CNB. - À l'aide de la dernière édition du CNB, de son supplément et des autres codes de la construction. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste des différents documents anciens et récents et de leurs champs d'application.</p> <p>1.2 Distinction précise des principales subdivisions du CNB.</p> <p>1.3 Recherche méthodique et efficace des renseignements dans la réglementation.</p> <p>1.4 Interprétation juste des textes.</p> <p>1.5 Distinction appropriée de diverses sources d'information pour la consultation et la mise à jour.</p> <p>2.1 Repérage précis des normes concernant la résistance au feu, le pare-flammes, la propagation des flammes, le dégagement de fumée.</p> <p>2.2 Distinction juste des caractéristiques, du degré de résistance au feu et des dispositifs d'obturation de divers types de séparations coupe-feu.</p>

CODE : 00EV

Éléments de la compétence

- 3 Déterminer les exigences du Code national du bâtiment (CNB) qui ont trait à l'usage et aux dimensions d'un bâtiment.

- 4 Expliquer la réglementation relative à des anomalies, des infractions et des mesures de prévention.

- 5 Choisir des spécialistes pour l'application des autres codes de la construction.

Critères de performance

- 3.1 Classification juste des bâtiments selon leur usage et leurs dimensions.
- 3.2 Repérage précis des normes concernant la protection des façades, les installations techniques, les réseaux de détection et de protection, les vides techniques, les mezzanines et les ouvertures dans le plancher.
- 3.3 Détermination précise des mesures de sécurité incendie pour les occupantes et les occupants.

- 4.1 Association juste des articles de la réglementation à des anomalies, des infractions et des mesures de prévention.
- 4.2 Vulgarisation appropriée des textes.
- 4.3 Précision et clarté des explications.
- 4.4 Utilisation juste de la terminologie.

- 5.1 Choix pertinent des spécialistes.

CODE : 00EW	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer la réglementation relative à la prévention des incendies.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Rechercher la réglementation dans la documentation.</p> <p>2 Expliquer au public la réglementation et les normes applicables aux anomalies, aux infractions et aux mesures de prévention.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour la recommandation de mesures correctives, la formulation d'infractions, la transmission d'information au public et aux décideuses et décideurs. - Pour l'ensemble de la réglementation municipale, provinciale et fédérale à l'exclusion du Code national du bâtiment et de ses suppléments. - À l'aide du Code national de prévention des incendies (CNPI), des règlements R.R.Q. c. S-3, r. 4 et R.R.Q. c. S-2.1, r.9, des lois et de la réglementation ayant trait aux municipalités, de documents de fabricants, de normes et d'autres documents appropriés en français et en anglais ainsi que des articles pertinents du Code criminel. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction précise des divers types de règlements et de leur portée respective.</p> <p>1.2 Association pertinente de la documentation aux renseignements recherchés.</p> <p>1.3 Distinction précise des principales subdivisions du CNPI.</p> <p>1.4 Recherche méthodique et efficace de l'information.</p> <p>1.5 Distinction appropriée de diverses sources d'information pour la consultation et la mise à jour.</p> <p>2.1 Association juste des articles de la réglementation à des anomalies, des infractions, des mesures de prévention.</p> <p>2.2 Interprétation juste des textes.</p> <p>2.3 Vulgarisation appropriée des textes.</p> <p>2.4 Précision et clarté des explications.</p> <p>2.5 Utilisation de la terminologie.</p>

CODE : 00EW

Éléments de la compétence

3 Expliquer les aspects juridiques de la profession.

Critères de performance

- 3.1 Explication précise des pouvoirs et des limites juridiques de la profession.
- 3.2 Explication précise des procédures à suivre pour effectuer les constats d'infraction.
- 3.3 Explication juste des recours légaux associés aux poursuites découlant de l'inspection.

CODE : 00EX	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer un processus d'analyse de risques d'incendies.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Repérer, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, les dangers d'incendie communs et spéciaux.</p> <p>2 Estimer les conséquences des risques actuels et potentiels.</p> <p>3 Sélectionner des mesures préventives pour diminuer ou éliminer les risques actuels et potentiels.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour des risques d'incendie relatifs aux bâtiments et aux lieux publics à l'exclusion des matières dangereuses. - Pour des risques actuels aussi bien que pour les nouveaux risques engendrés par l'évolution technologique. - Pour des risques des milieux rural et urbain, représentatifs du territoire d'intervention. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de la réglementation et de documents de fabricants en français et en anglais ainsi que du CNB; C d'instruments de mesure pour la détection des limites d'inflammabilité des gaz. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste des dangers réels et potentiels relatifs aux systèmes techniques des bâtiments, aux procédés industriels, aux usages de bâtiments spéciaux et aux sites.</p> <p>1.2 Détermination juste des nouveaux risques.</p> <p>1.3 Recherche méthodique des normes dans la documentation française et anglaise.</p> <p>1.4 Choix judicieux des documents et des ressources à consulter.</p> <p>2.1 Estimation juste de l'étendue et des conséquences d'un incendie ou d'une explosion.</p> <p>2.2 Appréciation judicieuse des risques.</p> <p>3.1 Pertinence du matériel de détection et de protection ainsi que des mesures de prévention sélectionnées.</p> <p>3.2 Pertinence des mesures de protection sélectionnées à l'égard des nouveaux risques.</p> <p>3.3 Planification détaillée d'un ensemble de mesures préventives.</p>

CODE : 00EX

Éléments de la compétence

4 Formuler des recommandations.

Critères de performance

- 4.1 Application judicieuse de la réglementation.
- 4.2 Justesse des recommandations et des mesures correctives par rapport aux risques actuels, potentiels et aux nouveaux risques.
- 4.3 Explication claire des recommandations.

CODE : 00EY	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer un processus d'analyse de risques relatifs aux matières dangereuses.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Repérer les risques découlant de la manutention, du transport et de l'entreposage de matières dangereuses.</p> <p>2 Repérer les risques liés aux matières dangereuses utilisées au travail.</p> <p>3 Estimer les conséquences des risques actuels et potentiels.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour des risques découlant de la manutention, du transport et de l'entreposage des matières dangereuses. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C du CNB, de la réglementation, de documents de fabricants et d'organismes spécialisés; C de fiches signalétiques, du tableau périodique des éléments chimiques et du tableau des classes de matières dangereuses; C d'instruments de mesure pour la détection des gaz toxiques et du tableau des classes de matières dangereuses. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste des risques actuels et potentiels associés aux classes de matières dangereuses.</p> <p>1.2 Distinction précise des symboles retenus pour le transport des matières dangereuses.</p> <p>1.3 Recherche méthodique des normes dans la documentation française et anglaise.</p> <p>2.1 Distinction précise des symboles du SIMDUT.</p> <p>2.2 Utilisation pertinente des fiches signalétiques.</p> <p>3.1 Estimation juste des conséquences associées aux incendies, aux explosions, à la toxicité, à la contamination, aux incompatibilités entre produits.</p> <p>3.2 Estimation juste de l'étendue des conséquences sur l'environnement.</p> <p>3.3 Appréciation judicieuse des risques.</p>

CODE : 00EY

Éléments de la compétence

- 4 Sélectionner les mesures préventives pour diminuer ou éliminer les risques actuels et potentiels.

- 5 Recommander des méthodes pour la manutention, l'entreposage et le transport de matières dangereuses.

Critères de performance

- 4.1 Pertinence du matériel de détection et de protection ainsi que des mesures de prévention sélectionnées.
- 4.2 Pertinence des mesures de protection sélectionnées à l'égard de l'environnement.
- 4.3 Planification détaillée d'un ensemble de mesures préventives.
- 4.4 Choix judicieux des documents et des spécialistes à consulter.

- 5.1 Application judicieuse des lois relatives aux matières dangereuses et à l'environnement.
- 5.2 Justesse des recommandations et des mesures correctives prescrites en fonction des risques actuels et potentiels.
- 5.3 Explication claire des recommandations quant aux méthodes sécuritaires et approuvées.

CODE : 00EZ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des règles de santé et de sécurité pour les chantiers de construction.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Expliquer le cadre juridique régissant la santé et la sécurité sur un chantier.</p> <p>2 Choisir les mesures préventives au regard des risques sur un chantier de construction.</p> <p>3 Adopter un comportement sécuritaire.</p> <p>4 Déterminer les mesures à prendre en cas d'accident.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour l'inspection de chantiers de construction. - À l'aide d'information récente relative à la santé et à la sécurité sur les chantiers. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Caractérisation juste des rôles et des responsabilités des personnes chargées de la santé et de la sécurité.</p> <p>1.2 Explication claire du cadre juridique.</p> <p>2.1 Détermination juste des risques généraux sur un chantier, des risques relatifs à certains travaux ainsi que des risques liés à l'utilisation de certains produits.</p> <p>2.2 Choix pertinent des mesures préventives au regard des risques.</p> <p>3.1 Respect des principes à la base d'un comportement sécuritaire.</p> <p>4.1 Détermination juste des mesures en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - du type d'accident; - de la gravité de la situation. </p>

CODE : 00F0	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer ses activités de prévention.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Déterminer les priorités en fonction des objectifs du service.</p> <p>2 Planifier la gestion de son temps.</p> <p>3 Gérer l'information.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour la planification : <ul style="list-style-type: none"> Ç des tâches à court, moyen et long terme; Ç de projets de prévention. - À partir d'un programme de prévention. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de diagrammes et d'outils de gestion manuels ou informatiques; Ç de statistiques de toute provenance. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste des étapes du processus de gestion.</p> <p>1.2 Interprétation juste d'un programme de prévention.</p> <p>1.3 Distinction précise de la raison d'être, des objectifs du service et des activités à haut rendement au regard du programme de prévention.</p> <p>1.4 Caractérisation qualitative et quantitative des activités à mener.</p> <p>2.1 Estimation réaliste des durées et des échéances en tenant compte des imprévus.</p> <p>2.2 Planification réaliste des activités de prévention sur une base annuelle, mensuelle, hebdomadaire et quotidienne.</p> <p>2.3 Utilisation optimale d'un agenda de planification.</p> <p>2.4 Utilisation pertinente de techniques d'économie du temps de travail.</p> <p>3.1 Tri approprié de l'information en fonction des objectifs et des priorités.</p> <p>3.2 Compilation et répartition appropriée des données statistiques.</p> <p>3.3 Classement approprié et mise à jour des renseignements et des dossiers.</p> <p>3.4 Sélection judicieuse des priorités pour son perfectionnement professionnel.</p>

CODE : 00F0

Éléments de la compétence

4 Élaborer le plan de réalisation d'un projet.

Critères de performance

- 4.1 Pertinence et précision des objectifs spécifiques du projet en vue de résultats mesurables.
- 4.2 Plan d'action détaillé respectueux du programme de prévention du service.
- 4.3 Pertinence et réalisme du plan d'action.
- 4.4 Établissement réaliste d'un diagramme temps-événement.

CODE : 00F1

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Vérifier la conformité de plans et de devis avec la réglementation sur la sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier son travail.</p> <p>2 Interpréter les plans de construction, de structure, de localisation et d'implantation.</p> <p>3 Interpréter les devis de construction.</p> <p>4 Analyser les plans et devis à partir des normes de prévention.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Travail individuel.- À partir de jeux complets de plans et devis.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">○ de la réglementation en français et en anglais et de documents appropriés;○ de matériel à dessin. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Étude appropriée du dossier.</p> <p>1.2 Planification appropriée des étapes d'exécution des travaux en fonction d'un échéancier.</p> <p>2.1 Interprétation juste des symboles, des légendes et des renseignements.</p> <p>2.2 Distinction exacte des types de plans.</p> <p>2.3 Association précise d'une projection isométrique et orthogonale à une vue en plan.</p> <p>2.4 Distinction exacte des éléments structuraux sur les jeux de plans.</p> <p>2.5 Repérage précis sur les plans des composants des systèmes mécaniques et électriques des bâtiments, des systèmes de protection et de détection et du réseau de distribution d'eau.</p> <p>3.1 Association appropriée des renseignements contenus dans le plan à ceux du devis.</p> <p>4.1 Application pertinente des méthodes de recherche et d'analyse.</p> <p>4.2 Calculs précis en utilisant les systèmes métrique et impérial.</p> <p>4.3 Respect des échelles de mesure pour les calculs.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du matériel à dessin pour les calculs et les modifications recommandées.</p> <p>4.5 Détection exhaustive des anomalies sur les plans et devis.</p>

CODE : 00F1

Éléments de la compétence

5 Formuler des recommandations.

Critères de performance

- 5.1 Application judicieuse de la réglementation et des codes.
- 5.2 Justesse des mesures prescrites.
- 5.3 Explication claire des recommandations.
- 5.4 Propreté et précision des croquis illustrant les modifications proposées.
- 5.5 Planification pertinente du suivi à fournir.

CODE : 00F2	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser des techniques d'instruction en sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser des besoins de formation.</p> <p>2 Concevoir le plan de formation.</p> <p>3 Concevoir du matériel de formation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour de la formation sur mesure ou créditée en sécurité incendie. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ de techniques de communication et d'animation; ○ du matériel didactique approprié. - Pour des effectifs jeunes et adultes. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse juste de la demande de l'organisme.</p> <p>1.2 Distinction juste des caractéristiques des groupes cibles.</p> <p>1.3 Distinction précise des caractéristiques du programme.</p> <p>2.1 Respect des priorités de l'organisme.</p> <p>2.2 Planification réaliste : <ul style="list-style-type: none"> - de l'échéancier; - du budget; - des ressources matérielles. </p> <p>2.3 Réalisme et rigueur des objectifs d'apprentissage en fonction de la demande et des besoins de formation.</p> <p>2.4 Justesse de la stratégie de formation en relation avec les objectifs.</p> <p>2.5 Réalisme du plan de formation en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de l'effectif; - des ressources matérielles; - des objectifs; - du budget. </p> <p>2.6 Choix pertinent d'une documentation technique pour l'enseignement.</p> <p>3.1 Pertinence du matériel de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.</p> <p>3.2 Clarté des consignes.</p> <p>3.3 Cohérence et clarté des activités d'apprentissage.</p>

CODE : 00F2

Éléments de la compétence

4 Dispenser la formation.

5 Utiliser des techniques relatives à l'évaluation des apprentissages.

6 Évaluer la formation.

Critères de performance

- 4.1 Utilisation appropriée des techniques d'animation.
- 4.2 Qualité et précision des démonstrations.
- 4.3 Qualité de l'exposé.
- 4.4 Respect des principes pédagogiques et andragogiques.

- 5.1 Respect des règles régissant l'évaluation des apprentissages.
- 5.2 Clarté et précision des instruments d'évaluation.
- 5.3 Justesse de l'interprétation des résultats.
- 5.4 Pertinence des correctifs suggérés aux étudiants et aux étudiantes.

- 6.1 Définition précise des points faibles.
- 6.2 Pertinence des changements suggérés.

CODE : 00F3

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer au public de l'information sur la prévention des incendies.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser le contexte.</p> <p>2 Concevoir un plan de communication en prévention.</p> <p>3 Organiser une activité d'information dans le cadre d'une campagne sur la prévention des incendies.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En équipe.- Pour la transmission d'information par des conférences, des séances d'information, des affiches, des dépliants et par l'utilisation des médias écrits et électroniques.- Pour différents groupes comprenant les décideuses et les décideurs, le grand public et la direction d'entreprise.- À partir d'un programme de prévention.- À l'aide :<ul style="list-style-type: none">C de matériel d'information comprenant du matériel de démonstration, des mascottes, des kiosques de renseignements, du matériel audiovisuel;C de statistiques. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse appropriée du contexte à partir de statistiques et des orientations du programme de prévention.</p> <p>1.2 Distinction juste des caractéristiques des types de public cible.</p> <p>1.3 Description précise du besoin d'information et des résultats attendus.</p> <p>2.1 Réalisme des buts et des objectifs.</p> <p>2.2 Pertinence de la stratégie de communication.</p> <p>2.3 Choix judicieux des méthodes et des outils de communication en fonction de leurs avantages et de leurs limites.</p> <p>2.4 Planification appropriée des moyens de contrôle et d'évaluation.</p> <p>3.1 Utilisation des outils de communication appropriés.</p> <p>3.2 Pertinence, cohérence et concision de l'information diffusée.</p> <p>3.3 Variété du matériel utilisé.</p> <p>3.4 Communication dynamique et persuasive du message.</p> <p>3.5 Respect des principes du travail d'équipe.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Collaborer à la planification et à l'application de plans et de mesures d'urgence.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre connaissance du mandat.</p> <p>2 Recueillir les données.</p> <p>3 Analyser les risques.</p> <p>4 Élaborer un plan et des mesures d'évacuation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En équipe. - Pour des plans d'évacuation, des plans d'intervention et des mesures d'urgence. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de la réglementation, de guides de planification de mesures d'urgence et de documents appropriés, en français et en anglais; C de plans et de matériel à dessin. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste du rôle, des responsabilités et des limites de chaque intervenante ou intervenant en sécurité incendie et en sécurité civile, selon les situations.</p> <p>1.2 Étude appropriée du dossier.</p> <p>1.3 Planification appropriée des étapes d'exécution des travaux respectant un échéancier.</p> <p>2.1 Collecte exhaustive des données.</p> <p>2.2 Croquis précis des lieux et de la localisation du matériel de détection, de protection et d'urgence.</p> <p>3.1 Estimation appropriée des risques et de leurs conséquences.</p> <p>3.2 Analyse pertinente des données au regard de diverses possibilités de situations d'urgence.</p> <p>3.3 Utilisation judicieuse des données.</p> <p>4.1 Pertinence du plan et des mesures au regard de l'usage du bâtiment.</p> <p>4.2 Justesse du plan et des mesures au regard de la réglementation et de ses exigences.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des symboles et des légendes sur le plan.</p> <p>4.4 Clarté et précision du plan.</p> <p>4.5 Planification détaillée de l'exercice d'évacuation.</p> <p>4.6 Justesse des explications fournies aux occupants et aux occupants.</p>

CODE : 00F4

Éléments de la compétence

- 5 Conseiller des intervenantes et des intervenants pour les plans d'intervention et les mesures d'urgence.

Critères de performance

- 5.1 Association juste des situations d'urgence aux mesures appropriées.
5.2 Recommandations et information pertinentes.
5.3 Précision de l'information communiquée.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer un processus d'inspection à la prévention des incendies.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier l'inspection.</p> <p>2 Inspecter des bâtiments et des lieux publics.</p> <p>3 Analyser les risques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour la reconnaissance des risques et la collecte d'information au sujet des plans et des mesures d'urgence. - Pour des bâtiments et des lieux publics divers. - À partir de visites d'inspection. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ⊆ de la réglementation et de documents appropriés en français et en anglais; ⊆ de plans de bâtiments, de secteur et de mesures d'urgence; ⊆ du matériel approprié à l'inspection. - En appliquant toutes les étapes du processus. - En utilisant les notions d'électricité et de mécanique du bâtiment. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Étude appropriée du dossier.</p> <p>1.2 Planification appropriée des étapes d'exécution des travaux respectant un échéancier.</p> <p>1.3 Préparation appropriée du matériel nécessaire à l'inspection.</p> <p>2.1 Collecte minutieuse et rigoureuse des renseignements appropriés.</p> <p>2.2 Respect des règles de santé et de sécurité au travail.</p> <p>2.3 Respect de l'éthique professionnelle et des limites d'intervention de sa fonction.</p> <p>3.1 Recherche méthodique des normes dans la documentation française et anglaise.</p> <p>3.2 Choix judicieux des documents et des ressources à consulter.</p> <p>3.3 Estimation juste des risques actuels et potentiels et de leurs conséquences.</p> <p>3.4 Détermination appropriée d'un ensemble de mesures préventives pour diminuer ou éliminer les risques.</p> <p>3.5 Analyse juste du rapport avantages/coûts.</p> <p>3.6 Application pertinente des méthodes de recherche et d'analyse.</p>

Éléments de la compétence

4 Rédiger le rapport d'inspection.

Critères de performance

- 4.1 Application judicieuse de la réglementation et de ses exigences.
- 4.2 Précision et qualité de présentation du rapport d'inspection.
- 4.3 Justesse des recommandations et des mesures correctives prescrites.
- 4.4 Planification pertinente du suivi à fournir.
- 4.5 Explication claire et avec tact des recommandations et des mesures correctives.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Rechercher les causes et les circonstances d'un incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier la recherche.</p> <p>2 Déterminer les causes et les circonstances de l'incendie.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel ou en équipe. - Pour des bâtiments, des lieux publics et des véhicules. - Pour des incendies liés à des causes naturelles, accidentelles ou volontaires. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de plans; Ç de livres d'enquêteurs; Ç de matériel d'enquête; Ç de processus d'enquête tel que la Charte de Burke; Ç de lois pertinentes; Ç de matériel photographique. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste du rôle, des responsabilités et des limites de chaque intervenante ou intervenant.</p> <p>1.2 Étude appropriée du dossier et du rapport d'incendie.</p> <p>1.3 Préparation appropriée de son travail et du matériel nécessaire à l'enquête.</p> <p>2.1 Choix approprié des mesures pour protéger les lieux de l'incendie avant la reconstitution.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée des mesures de santé et de sécurité au travail.</p> <p>2.3 Collecte minutieuse des indices et des renseignements.</p> <p>2.4 Détermination précise du point d'origine.</p> <p>2.5 Association juste des observations aux renseignements recueillis dans le rapport d'incendie et au cours de témoignages.</p> <p>2.6 Choix judicieux des spécialistes à consulter.</p> <p>2.7 Conclusions logiques au regard : <ul style="list-style-type: none"> - de la remise en état des lieux; - du lieu et du point d'origine de l'incendie; - des causes et des circonstances de l'incendie. </p>

Éléments de la compétence

3 Rédiger le rapport.

4 Prendre les mesures appropriées.

Critères de performance

3.1 Clarté et précision du rapport.

3.2 Propreté et précision des croquis.

4.1 Choix approprié des organismes à prévenir.

4.2 Pertinence des correctifs recommandés.

4.3 Préparation minutieuse d'une argumentation et des preuves dans l'éventualité d'une déposition devant les tribunaux.

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE
DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION GESTION

CODE : 00F7

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.- À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Pertinence de l'information recueillie.1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.2.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance de chacune des tâches.2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

CODE : 00EL	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser une méthode de recherche en sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner la problématique et le contexte de l'objet d'étude.</p> <p>2 Déterminer la méthodologie de travail.</p> <p>3 Recueillir les données.</p> <p>4 Analyser les données.</p> <p>5 Présenter une synthèse de l'information et des conclusions qui en découlent.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel. - Pour l'exercice des tâches aussi bien que pour la recherche documentaire en sécurité incendie. - À l'aide de documents courants et avant-gardistes en sécurité incendie. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Délimitation précise de l'objet de l'étude.</p> <p>1.2 Interprétation juste du mandat.</p> <p>1.3 Description juste de la problématique et du contexte.</p> <p>2.1 Méthodologie de travail appropriée à l'objet de l'étude.</p> <p>3.1 Recherche méthodique dans la documentation pertinente.</p> <p>3.2 Distinction appropriée de différentes sources d'information en sécurité incendie.</p> <p>3.3 Repérage précis, dans la documentation, des nouveautés relatives au secteur de la sécurité incendie.</p> <p>3.4 Collecte méthodique et rigoureuse de l'information.</p> <p>3.5 Enregistrement minutieux des données.</p> <p>4.1 Organisation logique de l'information.</p> <p>4.2 Association pertinente des données recueillies à la problématique ou à l'objet de l'étude.</p> <p>5.1 Choix judicieux des éléments à traiter.</p> <p>5.2 Justesse des constats.</p> <p>5.3 Pertinence des conclusions et de la synthèse.</p> <p>5.4 Cohérence du rapport.</p> <p>5.5 Exactitude de la terminologie en sécurité incendie.</p>

CODE : 00ET	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser des techniques de communication et d'animation.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir des données au cours d'une entrevue.</p> <p>2 Communiquer verbalement de l'information sur la sécurité incendie.</p> <p>3 Désamorcer des situations difficiles de communication.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de situations représentatives du milieu de travail. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de documents relatifs aux types de rencontres tenues en sécurité incendie; C du matériel de base nécessaire aux activités d'animation. - Dans des travaux d'équipe. - Pour des communications avec divers types de clientèles et d'ethnies. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Préparation structurée de l'entrevue.</p> <p>1.2 Utilisation juste des techniques liées à la formulation de questions.</p> <p>1.3 Écoute active des messages verbaux et non verbaux.</p> <p>1.4 Utilisation appropriée des techniques de reformulation.</p> <p>2.1 Choix pertinent des renseignements à transmettre en fonction de la situation de communication.</p> <p>2.2 Clarté et cohérence de la communication.</p> <p>2.3 Communication dynamique et persuasive du message.</p> <p>2.4 Vulgarisation appropriée des termes techniques.</p> <p>3.1 Distinction juste des comportements défensifs.</p> <p>3.2 Utilisation pertinente des techniques servant à désamorcer des situations difficiles comportant : <ul style="list-style-type: none"> - de l'agressivité; - des plaintes; - un état de panique. </p> <p>3.3 Utilisation appropriée des techniques de reflet.</p>

CODE : 00ET

Éléments de la compétence

4 Animer une réunion.

Critères de performance

- 4.1 Préparation appropriée de la réunion.
- 4.2 Choix et utilisation appropriés des techniques d'animation.
- 4.3 Écoute active des messages verbaux et non verbaux.
- 4.4 Utilisation appropriée des techniques de reformulation et de reflet.
- 4.5 Contrôle minutieux de la procédure.

CODE : 00F8	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des lois, des règlements, des codes et des normes.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Repérer, dans la documentation, les lois, les règlements, les codes et les normes applicables à la sécurité incendie.</p> <p>2 Associer les lois, les règlements, les codes et les normes à la pratique professionnelle.</p> <p>3 Réviser une réglementation municipale.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir des divers domaines d'activités de la sécurité incendie. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de la Loi sur les cités et villes et du Code municipal du Québec; Ç de la réglementation municipale; Ç des codes nationaux de prévention et des codes sur le bâtiment; Ç des normes NFPA, ACNOR, ULC, etc. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation juste de la terminologie.</p> <p>1.2 Repérage précis de chacune des caractéristiques des lois, des règlements, des codes et des normes.</p> <p>1.3 Distinction précise des différents types d'obligations (contraignante, générale, morale).</p> <p>2.1 Association juste des lois, des règlements, des codes et des normes se rapportant à la gestion : <ul style="list-style-type: none"> - des ressources matérielles; - de la santé et de la sécurité au travail; - de la prévention; - de l'intervention; - de la formation. </p> <p>2.2 Explication précise des obligations relatives à chacune des lois, chacun des codes et chacun des règlements.</p> <p>3.1 Analyse juste du besoin à l'origine de la réglementation.</p> <p>3.2 Repérage précis des modifications apportées à la documentation juridique.</p> <p>3.3 Pertinence des modifications suggérées à la réglementation.</p> <p>3.4 Respect des règles d'écriture de la réglementation.</p>

Éléments de la compétence

4 Repérer les protections juridiques qui s'appliquent à la gestion d'un service de sécurité incendie.

Critères de performance

4.1 Repérage précis des protections juridiques relatives :

- aux différentes opérations;
- aux types d'entraide municipale;
- à l'application d'un règlement;
- aux poursuites et à la responsabilité.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser des techniques de négociation.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Appliquer des techniques de base en négociation de contrat.</p> <p>2 Préparer une réunion d'un comité de relations de travail.</p> <p>3 Négocier un contrat avec un fournisseur.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'occasion de : <ul style="list-style-type: none"> ☒ l'acquisition de ressources matérielles; ☒ la gestion des fournitures et de l'équipement; ☒ l'établissement de partenariats avec d'autres organismes; ☒ la négociation de conventions collectives. - À partir : <ul style="list-style-type: none"> ☒ de contrats associés à la gestion de la sécurité incendie; ☒ des normes existantes. - À l'aide de techniques de communication et d'animation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste des étapes de la négociation d'un contrat.</p> <p>1.2 Application juste des techniques de négociation relatives : <ul style="list-style-type: none"> - à la définition des objectifs; - à la préparation de la documentation; - à la tenue des rencontres; - à la conclusion du contrat. </p> <p>2.1 Détermination précise des enjeux.</p> <p>2.2 Définition précise des objectifs.</p> <p>2.3 Collecte exhaustive des renseignements.</p> <p>2.4 Interprétation juste des clauses pertinentes dans la convention collective.</p> <p>2.5 Pertinence de la stratégie.</p> <p>3.1 Définition précise des besoins à satisfaire.</p> <p>3.2 Analyse appropriée de la proposition du fournisseur.</p> <p>3.3 Utilisation appropriée de la technique de négociation.</p> <p>3.4 Respect des règles d'écriture d'un contrat.</p> <p>3.5 Pertinence du contrat au regard des besoins et des politiques d'achat de la municipalité.</p>

Éléments de la compétence

4 Déterminer les termes d'une entente avec un organisme ou un service.

Critères de performance

- 4.1 Distinction précise des responsabilités respectives des partenaires.
- 4.2 Repérage précis des attentes et des objectifs de chacun des partenaires.
- 4.3 Détermination précise des termes de l'entente.

CODE : 00FA	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer un budget.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les besoins.</p> <p>2 Préparer le budget.</p> <p>3 Effectuer le contrôle budgétaire.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction de la mission et des objectifs du service et de l'organisation. - À partir des contraintes de l'organisation. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de guides maison; C de formulaires; C de rapports périodiques de statistiques; C d'outils budgétaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse juste des demandes des différents services.</p> <p>1.2 Consignation précise des données.</p> <p>1.3 Réalisme de l'analyse systémique.</p> <p>2.1 Choix judicieux des priorités.</p> <p>2.2 Respect des échéanciers, des directives et des normes budgétaires.</p> <p>2.3 Pertinence des renseignements.</p> <p>2.4 Exactitude des calculs.</p> <p>2.5 Pertinence des hypothèses au regard des besoins.</p> <p>2.6 Clarté et cohérence de la présentation.</p> <p>3.1 Utilisation judicieuse des mécanismes de contrôle.</p> <p>3.2 Analyse juste des écarts.</p> <p>3.3 Pertinence des solutions apportées.</p> <p>3.4 Respect des échéanciers.</p> <p>3.5 Clarté du bilan.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer des ressources humaines.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir un plan de gestion des ressources humaines.</p> <p>2 Organiser le travail.</p> <p>3 Appliquer un processus de sélection et de promotion du personnel.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir : <ul style="list-style-type: none"> Ç des politiques et des méthodes de l'organisation; Ç des lois, des règlements, des codes et des normes; Ç des besoins évalués. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de techniques de communication et d'animation; Ç de techniques de négociation; Ç de règles relatives aux relations de travail. - En collaboration avec le personnel de son service et celui d'autres services. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition précise des produits et des résultats à atteindre.</p> <p>1.2 Détermination juste des besoins quantitatifs et qualitatifs en ressources humaines.</p> <p>1.3 Planification appropriée des effectifs en fonction des besoins.</p> <p>1.4 Réalisme et exactitude des coûts.</p> <p>1.5 Respect des politiques et des méthodes de l'organisation.</p> <p>1.6 Précision des normes de rendement.</p> <p>2.1 Définition précise et univoque des rôles et des responsabilités.</p> <p>2.2 Description précise et univoque des tâches.</p> <p>2.3 Répartition réaliste de la charge de travail.</p> <p>2.4 Détermination précise des besoins de formation.</p> <p>3.1 Choix et préparation appropriés des modes de sélection.</p> <p>3.2 Choix judicieux des personnes à consulter ou à faire participer.</p> <p>3.3 Pertinence et précision des profils de qualification.</p> <p>3.4 Choix judicieux du personnel en fonction des besoins.</p> <p>3.5 Choix pertinent des moyens d'intégration du nouveau personnel.</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4 Coordonner les ressources humaines.</p>	<p>4.1 Respect de la convention collective. 4.2 Efficacité du réseau de transmission d'information. 4.3 Respect des principes de supervision d'équipes de travail. 4.4 Utilisation des outils de motivation appropriés. 4.5 Application judicieuse des techniques de gestion de conflits. 4.6 Efficacité du traitement des plaintes. 4.7 Choix judicieux de mécanismes de suivi et de soutien du personnel.</p>
<p>5 Évaluer les résultats.</p>	<p>5.1 Choix judicieux des outils d'évaluation. 5.2 Évaluation objective du rendement. 5.3 Détermination précise des modifications à apporter. 5.4 Efficacité des mécanismes de suivi.</p>

CODE : 00FC	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer des ressources matérielles en sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les besoins.</p> <p>2 Élaborer un plan d'acquisition des ressources matérielles.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>- À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> C des politiques des organisations (municipalités, industries, aéroports, hôpitaux); C des lois, des règlements, des codes et des normes; C des besoins évalués; C de cas et de besoins relatifs au matériel (roulant et fixe), aux accessoires et aux fournitures en sécurité incendie; C du budget alloué à l'organisme. <p>- À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> C des spécifications techniques; C des catalogues de fabricants; C de la documentation spécialisée; C de personnes-ressources spécialisées. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Choix judicieux des personnes, des services ou des organismes à consulter.</p> <p>1.2 Inventaire complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ressources matérielles disponibles; - des besoins à satisfaire en fonction des opérations. <p>1.3 Description précise de l'état du matériel existant.</p> <p>1.4 Consignation précise des données.</p> <p>1.5 Pertinence des conclusions de l'analyse.</p> <p>2.1 Respect des lois, des règlements, des codes et des normes.</p> <p>2.2 Réalisme des échéanciers.</p> <p>2.3 Exactitude du calcul des coûts.</p> <p>2.4 Respect des techniques de négociation de contrats.</p> <p>2.5 Précision du devis des ressources matérielles.</p> <p>2.6 Cohérence et pertinence de l'ensemble du plan.</p>

Éléments de la compétence

3 Élaborer un programme de gestion des fournitures et de l'équipement.

Critères de performance

- 3.1 Respect des lois, des règlements, des codes et des normes.
- 3.2 Réalisme des échéanciers d'inspection et d'entretien.
- 3.3 Justesse des priorités pour la réparation et le remplacement du matériel.
- 3.4 Respect des techniques de négociation de contrats.
- 3.5 Efficacité des mécanismes de contrôle prévus.
- 3.6 Pertinence des mécanismes de gestion des stocks.

CODE : 00FD	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intégrer des systèmes informatisés dans l'environnement de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Associer les divers composants de systèmes informatiques à des conditions pratiques d'utilisation en sécurité incendie.</p> <p>2 Déterminer les besoins.</p> <p>3 Élaborer le plan d'informatisation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir : <ul style="list-style-type: none"> C de l'ensemble des tâches et des opérations relatives à la sécurité incendie; C de l'ensemble des composants de systèmes informatiques utilisés en sécurité incendie. - À l'aide de la documentation spécialisée. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la terminologie.</p> <p>1.2 Distinction précise des caractéristiques de chacun des composants.</p> <p>1.3 Association juste des composants aux diverses possibilités d'utilisation en sécurité incendie.</p> <p>1.4 Détermination précise des avantages et des limites du matériel et des divers logiciels.</p> <p>2.1 Analyse complète de l'ensemble des données.</p> <p>2.2 Repérage précis des contraintes d'utilisation.</p> <p>2.3 Écoute active des attentes des utilisatrices et des utilisateurs.</p> <p>2.4 Perception claire des besoins actuels et futurs.</p> <p>3.1 Détermination précise des coûts et des spécifications techniques du matériel et des logiciels.</p> <p>3.2 Choix approprié des composants en fonction des besoins.</p> <p>3.3 Planification minutieuse des mesures relatives à l'implantation des systèmes.</p> <p>3.4 Planification appropriée des mécanismes de suivi et d'évaluation.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir un programme de santé et de sécurité au travail propre au domaine de la sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Repérer les composants requis pour l'élaboration du programme de santé et de sécurité au travail.</p> <p>2 Former un comité de santé et de sécurité au travail.</p> <p>3 Analyser les données.</p> <p>4 Planifier l'implantation des mesures.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En équipe. - À partir : <ul style="list-style-type: none"> Ç des objectifs de l'organisation (municipalité, industrie, aéroport, hôpital); Ç des textes législatifs; Ç de rapports statistiques. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de techniques de communication et d'animation; Ç de personnes-ressources spécialisées. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste des caractéristiques et des étapes d'élaboration de chacun des composants.</p> <p>2.1 Distinction juste des rôles et des responsabilités des membres.</p> <p>2.2 Respect des normes et des ententes relatives à la formation d'un comité de santé et de sécurité au travail.</p> <p>3.1 Interprétation juste des données statistiques et de l'historique.</p> <p>3.2 Association juste des données aux normes réglementaires.</p> <p>3.3 Repérage précis des problèmes.</p> <p>4.1 Réalisme des mesures implantées en fonction des problèmes repérés.</p> <p>4.2 Choix pertinent des moyens de coordination et de suivi des activités.</p> <p>4.3 Planification pertinente des mesures de contrôle et d'évaluation.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser des techniques d’instruction en sécurité incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser des besoins de formation.</p> <p>2 Concevoir le plan de formation.</p> <p>3 Concevoir du matériel de formation.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour de la formation sur mesure ou créditée en sécurité incendie. - À l’aide : <ul style="list-style-type: none"> o de techniques de communication et d’animation; o du matériel didactique approprié. - Pour des effectifs jeunes et adultes. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse juste de la demande de l’organisme.</p> <p>1.2 Distinction juste des caractéristiques des groupes cibles.</p> <p>1.3 Distinction précise des caractéristiques du programme.</p> <p>2.1 Respect des priorités de l’organisme.</p> <p>2.2 Planification réaliste : <ul style="list-style-type: none"> - de l’échéancier; - du budget; - des ressources matérielles. </p> <p>2.3 Réalisme et rigueur des objectifs d’apprentissage en fonction de la demande et des besoins de formation.</p> <p>2.4 Justesse de la stratégie de formation en rapport avec les objectifs.</p> <p>2.5 Réalisme du plan de formation en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de l’effectif; - des ressources matérielles; - des objectifs; - du budget. </p> <p>2.6 Choix pertinent d’une documentation technique pour l’enseignement.</p> <p>3.1 Pertinence du matériel de soutien à l’enseignement et à l’apprentissage.</p> <p>3.2 Clarté des consignes.</p> <p>3.3 Cohérence et clarté des activités d’apprentissage.</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4 Dispenser la formation.	4.1 Utilisation appropriée des techniques d'animation. 4.2 Qualité et précision des démonstrations. 4.3 Qualité de l'exposé. 4.4 Respect des principes pédagogiques et andragogiques.
5 Utiliser des techniques relatives à l'évaluation des apprentissages.	5.1 Respect des règles régissant l'évaluation des apprentissages. 5.2 Clarté et précision des instruments d'évaluation. 5.3 Justesse de l'interprétation des résultats. 5.4 Pertinence des correctifs suggérés aux étudiantes et aux étudiants.
6 Évaluer la formation.	6.1 Définition précise des points faibles. 6.2 Pertinence des changements suggérés.

CODE : 00FF	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Prévoir les comportements humains en situation de sinistre.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les comportements humains en situation de sinistre.</p> <p>2 Appliquer des mesures de récupération émotionnelle.</p> <p>3 Planifier des moyens pour tenir compte des comportements des groupes ethniques en situation de sinistre.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de diverses situations de sinistres. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de personnes-ressources spécialisées en matière de comportement humain en situation de sinistre; C de la documentation spécialisée sur les groupes ethniques; C de répertoires de services spécialisés relatifs aux comportements humains en situation de sinistre. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse juste des réactions psychologiques des intervenantes et des intervenants ainsi que des victimes.</p> <p>1.2 Analyse juste des réactions physiologiques des intervenantes et des intervenants ainsi que des victimes.</p> <p>1.3 Analyse juste des gestes posés par un groupe en situation de sinistre.</p> <p>2.1 Repérage précis des sujets potentiels.</p> <p>2.2 Choix juste des organismes et des ressources spécialisées dans la récupération émotionnelle auprès : <ul style="list-style-type: none"> - des intervenantes et des intervenants; - du public; - de l'entité familiale. </p> <p>2.3 Respect de la méthode appliquée par le service.</p> <p>3.1 Distinction juste des besoins particuliers des victimes, selon leur groupe ethnique.</p> <p>3.2 Pertinence des moyens en fonction des besoins.</p> <p>3.3 Élaboration, avec des représentantes ou des représentants des groupes ethniques, de protocoles d'entente appropriés.</p>

CODE : 00FG	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer la prévention des incendies.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les besoins.</p> <p>2 Élaborer le plan de gestion de la prévention.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la gestion de l'ensemble des activités d'un programme de prévention. - À partir des besoins définis. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de statistiques; C de répertoires des risques; C de politiques de la municipalité; C de normes, de lois, de codes et de règlements; C de techniques de communication et d'animation; C de plans et devis de bâtiments. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse juste des statistiques.</p> <p>1.2 Interprétation justes des études réalisées en analyse des risques.</p> <p>1.3 Interprétation juste des plans et devis de bâtiments.</p> <p>1.4 Choix judicieux des personnes, des services ou des organismes à consulter.</p> <p>1.5 Consignation précise des données.</p> <p>1.6 Pertinence des conclusions de l'analyse.</p> <p>2.1 Respect des lois, des règlements, des codes et des normes.</p> <p>2.2 Réalisme du plan d'action.</p> <p>2.3 Évaluation réaliste des coûts en ressources humaines et matérielles.</p> <p>2.4 Choix pertinent des moyens de coordination et de suivi.</p> <p>2.5 Cohérence et pertinence de l'ensemble du plan.</p> <p>2.6 Planification pertinente des mesures de contrôle.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Coordonner la conception d'un plan d'intervention.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les besoins.</p> <p>2 Élaborer le plan d'intervention.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour un site, un bâtiment en particulier et un territoire donné. - À partir : <ul style="list-style-type: none"> Ç des politiques et des normes des organisations (municipalités, industries, aéroports, hôpitaux); Ç des données recueillies sur les lieux d'intervention; Ç d'historiques et de statistiques. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de plans et devis de bâtiments; Ç de visites des lieux d'intervention; Ç de spécifications techniques; Ç de la documentation spécialisée; Ç de plans de mesures d'urgence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Inventaire détaillé des risques.</p> <p>1.2 Analyse précise du débit d'eau et des besoins en ressources humaines et matérielles.</p> <p>1.3 Interprétation juste des politiques de l'organisation relatives aux risques et des plans de mesures d'urgence.</p> <p>1.4 Analyse juste de l'historique et des statistiques.</p> <p>1.5 Consignation précise des données recueillies.</p> <p>1.6 Justesse des conclusions de l'analyse en ce qui concerne l'élaboration d'un plan d'intervention.</p> <p>2.1 Choix approprié des stratégies et des tactiques d'intervention.</p> <p>2.2 Précision et clarté des croquis.</p> <p>2.3 Respect des notions de mécanique du bâtiment associées au feu.</p> <p>2.4 Cohérence du plan d'intervention.</p> <p>2.5 Réalisme des protocoles d'entente négociés avec les autres personnes ou avec des représentantes ou représentants des groupes ethniques.</p> <p>2.6 Respect : <ul style="list-style-type: none"> - des politiques et des capacités d'intervention de l'organisme; - des plans de mesures d'urgence. </p>

Éléments de la compétence

- 3 Valider le plan d'intervention.
- 4 Planifier l'implantation du plan d'intervention.

Critères de performance

- 3.1 Choix judicieux des personnes, des services ou des organismes à consulter.
- 3.2 Analyse juste des commentaires recueillis.
- 4.1 Réalisme de l'échéancier et de l'horaire des rencontres.
- 4.2 Planification juste des moyens d'implantation du plan.
- 4.3 Planification appropriée des mesures de contrôle, de mise à jour et d'évaluation.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Rechercher les causes et les circonstances d'un incendie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier la recherche.</p> <p>2 Déterminer les causes et les circonstances de l'incendie.</p> <p>3 Rédiger le rapport.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel ou en équipe. - Pour des bâtiments, des lieux publics et des véhicules. - Pour des incendies liés à des causes naturelles, accidentelles ou volontaires. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de plans; C de livres d'enquêteurs; C de matériel d'enquête; C de processus d'enquête tel que la Charte de Burke; C de lois pertinentes; C de matériel photographique. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction juste du rôle, des responsabilités et des limites de chaque intervenante ou intervenant.</p> <p>1.2 Étude appropriée du dossier et du rapport d'incendie.</p> <p>1.3 Préparation appropriée de son travail et du matériel nécessaire à l'enquête.</p> <p>2.1 Choix approprié des mesures pour protéger les lieux de l'incendie avant la remise en état.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée des mesures de santé et de sécurité au travail.</p> <p>2.3 Collecte minutieuse des indices et de l'information.</p> <p>2.4 Détermination précise du point d'origine.</p> <p>2.5 Association juste des observations aux renseignements recueillis dans le rapport d'incendie et au cours de témoignages.</p> <p>2.6 Choix judicieux des spécialistes à consulter.</p> <p>2.7 Conclusions logiques au regard : <ul style="list-style-type: none"> - de la remise en état des lieux; - du lieu et du point d'origine; - des causes et des circonstances de l'incendie. </p> <p>3.1 Clarté et précision du rapport.</p> <p>3.2 Propreté et précision des croquis.</p>

Éléments de la compétence

4 Prendre les mesures appropriées.

Critères de performance

- 4.1 Choix approprié des organismes à prévenir.
- 4.2 Pertinence des correctifs recommandés.
- 4.3 Préparation minutieuse d'une argumentation et des preuves dans l'éventualité d'une déposition devant les tribunaux.

CODE : 00FJ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Élaborer des stratégies et des tactiques d'intervention.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser la situation.</p> <p>2 Déterminer la stratégie appropriée à la situation.</p> <p>3 Déterminer les priorités d'ordre tactique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir des ressources disponibles. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> Ç de directives opérationnelles standardisées; Ç de plans d'intervention. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repérage précis des dangers : <ul style="list-style-type: none"> - pour les victimes; - pour le personnel; - de propagation. </p> <p>1.2 Interprétation juste des faits et des signes visuels.</p> <p>1.3 Détermination précise du débit d'eau et des ressources humaines et matérielles nécessaires.</p> <p>1.4 Distinction appropriée des priorités d'intervention.</p> <p>2.1 Inventaire précis des ressources humaines et matérielles disponibles.</p> <p>2.2 Choix judicieux de la stratégie à utiliser (offensive ou défensive) en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de l'analyse de la situation; - des caractéristiques de la stratégie; - des notions relatives aux comportements humains en situation de sinistre; - des principes relatifs au comportement du feu. </p> <p>3.1 Choix judicieux des tactiques associées : <ul style="list-style-type: none"> - au sauvetage; - à la ventilation; - à la propagation; - au confinement; - à l'extinction; - à la protection; - au déblai. </p> <p>3.2 Estimation correcte de difficultés éventuelles.</p>

CODE : 00FK	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Coordonner des mesures de sécurité sur une scène d'intervention.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Repérer les risques sur une scène d'intervention.</p> <p>2 Analyser l'ensemble des risques.</p> <p>3 Déterminer les mesures de sécurité.</p> <p>4 Assurer le suivi des mesures.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir des directives de l'officière commandante ou de l'officier commandant. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C du rapport d'inspection; C de la stratégie et des tactiques; C des renseignements recueillis; C des lieux; C des normes, les NFPA 1500 et 1521 en particulier; C des directives d'opération sécuritaire; C de techniques en communication. - En collaboration avec les équipes d'intervention. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repérage rapide des dangers et des signes visibles de dangers.</p> <p>1.2 Application appropriée des notions relatives au comportement du feu pour différents types de construction, de matériaux ou de produits.</p> <p>2.1 Distinction juste des risques liés aux interventions.</p> <p>2.2 Repérage précis du problème.</p> <p>2.3 Pertinence des conclusions de l'analyse.</p> <p>3.1 Pertinence des solutions et des mesures sécuritaires retenues.</p> <p>3.2 Détermination juste du ou des périmètres nécessaires.</p> <p>4.1 Application rigoureuse des directives liées aux opérations sécuritaires.</p> <p>4.2 Communication précise des consignes de sécurité aux intervenantes et aux intervenants appropriés.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Gérer une intervention d'urgence.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Communiquer les stratégies et les tactiques d'intervention.</p> <p>2 Diriger les opérations.</p> <p>3 Planifier la réintégration.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'une stratégie et de tactiques d'intervention. - À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> C de directives standardisées; C de plans de mesures d'urgence; C de plans d'intervention; C des ressources humaines et matérielles disponibles; C de rapports de situation; C de techniques de communication. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication claire : <ul style="list-style-type: none"> - des rôles et des responsabilités de chacune des personnes; - des priorités d'intervention; - des objectifs établis. </p> <p>2.1 Utilisation appropriée d'un système de commandement.</p> <p>2.2 Délimitation précise des secteurs nécessaires aux opérations.</p> <p>2.3 Choix judicieux des ressources nécessaires.</p> <p>2.4 Utilisation judicieuse d'une fiche tactique.</p> <p>2.5 Échanges efficaces de renseignements avec les équipes d'intervention.</p> <p>2.6 Réévaluation continue et pertinente des opérations.</p> <p>3.1 Démobilisation efficace des effectifs.</p> <p>3.2 Application judicieuse de mesures permettant la sécurité des lieux et de leurs contenus.</p> <p>3.3 Planification juste des modalités de recherche des causes du sinistre.</p> <p>3.4 Choix judicieux des services à consulter.</p> <p>3.5 Définition précise des méthodes et des conditions à respecter pour la remise en état du lieu de sinistre.</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4 Évaluer l'intervention.	4.1 Choix judicieux des personnes, des services et des organismes à consulter. 4.2 Application juste des mesures de récupération émotionnelle. 4.3 Énumération détaillée des améliorations à apporter.
5 Rédiger le rapport d'intervention.	5.1 Respect des règles de rédaction de l'organisation. 5.2 Clarté et précision du rapport. 5.3 Exactitude des faits.